

# CONTRAT DE LOCATION - Gîtes de Cranne

<b>ENTRE LE PROPRIÉTAIRE</b>	<b>ET</b>	<b>LE LOCATAIRE</b>
M. et/ou Mme Luc CORBEL 6 Village de Cranne 56150 BAUD FRANCE Tél. : 02 97 39 07 82    Portable : 06 84 20 99 14 E-mail : luc.corbel@wanadoo.fr WEB : <a href="http://www.gitesdecranne.com">www.gitesdecranne.com</a>		<input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme Prénom : .....    NOM : ..... ADRESSE : ..... ..... CODE POSTAL : .....    VILLE : ..... PAYS : ..... Tél. : .....    Portable : ..... E-mail : ..... Nombre d'adultes : ..... Nombre d'enfants – de 2 ans : .....    + de 2 ans : .....  Personnes supplémentaires au-delà de la capacité d'accueil (si accord préalable du propriétaire) : .....

## POUR LA LOCATION

TRÉBLAVET (8 personnes)                       MINAZEN (6 personnes)                       RIMAISON (6 personnes)

Du ..... / ..... / ..... à 16 heures au ..... / ..... / ..... à 10 heures.

La location pourra être occupée à partir de 16 heures le jour de l'arrivée et devra être libérée pour 10 heures le jour du départ.

Le montant de la location est fixé à ..... euros. Le prix comprend toutes les charges (sauf électricité si dépassement d'un forfait alloué). Le forfait ménage en fin de séjour, la taxe de séjour et les prestations proposées (location linge de toilette, ménage en cours de séjour) devront être réglés sur place.

Le solde du séjour devra être intégralement réglé 30 jours avant la date d'arrivée (sous peine d'annulation de cette location).

Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'une arrivée retardée ou d'un départ anticipé.

En garantie, une caution de 400 euros est exigée du locataire lors de la remise des clés et celle-ci lui sera expédiée après vérification de la location sous déduction éventuelle des frais de remise en état. Cette caution ne constitue pas une limite de responsabilités.

Le locataire doit obligatoirement être assuré en responsabilité civile (extension villégiature).

L'état inventaire de fin de location doit être rigoureusement identique à celui du début de location, tout manquant doit être payé par le locataire.

Les animaux ne sont pas tolérés.

La location prendra effet si le locataire retourne dans un délai de 7 jours les 2 exemplaires du présent contrat, dûment datés et signés, accompagnés des arrhes (25% du montant). Au-delà de ce délai, la réservation est annulée.

Madame, Monsieur, ces précisions étaient nécessaires afin d'éviter toute équivoque. Nous vous remercions pour votre confiance et souhaitons que vos prochaines vacances puissent vous laisser le meilleur des souvenirs.

***J'ai pris connaissance des conditions générales de location.***

***Le présent contrat est établi en deux exemplaires.***

**Fait le ..... / ..... / ..... à .....**

**Fait le ..... / ..... / ..... à .....**

**Signature du Locataire  
(faire précéder la signature de la mention lu et approuvé)**

**Signature du Propriétaire**